



Projet financé par
L'Union européenne

**Appui à la Justice, Sécurité et à la Gestion des
Frontières au Niger (AJUSEN)
(T05-EUTF-SAH-NE-06-02)**



Termes de Références

Appui aux acteurs de la chaîne pénale-Uniformisation de la Procédure Pénale au stade de l'enquête judiciaire-

Activité 2.2.

1. Fiche récapitulative

Composante 2 : Formations	
Sous composante 2.2 : Police générale	
Activité 2.2.8 Appui aux acteurs de la chaîne pénale	
Actions	Organisation d'un séminaire suivi d'ateliers sur l'uniformisation de la Procédure Pénale au stade de l'enquête judiciaire (préliminaire) Participation des principaux acteurs de la chaîne pénale : magistrats et enquêteurs des FDS (Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Garde Nationale du Niger)
Expertise requise	• 2 Experts seniors non-principaux, Officiers de Police honoraire, possédant une grande expérience dans l'enquête judiciaire, la procédure pénale et la formation des FDS en Afrique de l'Ouest (10 h/j) • 5 Experts Juniors non-principaux : ➢ 1 haut fonctionnaire de la DGPN (4 h/j) ➢ 1 membre de la direction de l'Ecole Nationale de Police (4 h/j) ➢ 1 membre du corps de conception de la police nationale (4 h/j) ➢ 1 Officier supérieur de la gendarmerie nationale (4 h/j) ➢ 1 Officier supérieur de la garde nationale du Niger (4 h/j)
Livrables attendus	- Des supports de formation - Des fiches de suivi et d'évaluation - Un rapport de mission
Bénéficiaires	Magistrats et services des FDS chargées d'enquêtes judiciaires (PN, GN, GNN)
Calendrier Indicatif	1 ^{er} trimestre 2021
Lieu de la mission	Niamey



Projet financé par
L'Union européenne

Appui à la Justice, Sécurité et à la Gestion des Frontières au Niger (AJUSEN) (T05-EUTF-SAH-NE-06-02)



2. Contexte et Justification

2.1 Le projet AJUSEN

Le projet « Appui à la Justice, Sécurité et à la gestion des Frontières au Niger » (ref : T05-EUTF-SAH-NE-06-02) ou projet AJUSEN a démarré en mars 2017 pour une durée de 4 années. Son objectif est l'appui aux acteurs de la chaîne pénale sur le terrain (les forces de sécurité intérieure) dans leur lutte contre la migration illégale, la traite des êtres humains, le crime organisé et le terrorisme, au travers de trois composantes :

1. Composante 1 : Etat des lieux et appui à l'élaboration de la politique nationale de sécurité ;
2. Composante 2 : Formations – Actions de contrôle préventif, de police générale, Actions de lutte contre le crime organisé, Actions de lutte contre le terrorisme, Actions de formations destinées à la Garde Nationale du Niger ;
3. Composante 3 : Appui à la gestion des frontières.

Cette activité s'inscrit dans la **Composante 2** du projet AJUSEN.

2.2 Rappels des objectifs et résultats de la Composante 2 : Formations

Composante	Composante 2 : Formations
Objectifs spécifiques Composante	Comblers les besoins en termes de formation des personnels des services de FSI. Rationaliser l'action des agents de terrain afin de donner une base solide au développement et à la mise en œuvre de la future PNS.
Résultats attendus	Les besoins en termes de formation sont comblés et les agents sont plus à même de remplir leur mission de maintien de la sécurité et de l'ordre, grâce à la transmission des techniques par les experts du projet.
Sous-composante	Sous-composante 2.2 : Police générale
Objectif et résultats attendus	- Cette sous-composante a été traitée sur deux axes principaux : la généralisation de certains thèmes au bénéfice d'unités peu formées sur ces problématiques et l'approfondissement des connaissances de services déjà opérationnels. - Elle assurera le suivi de PAJED II dans les actions concernant le développement du système AFIS et de JUSSEC pour ce qui est du développement des compétences dans l'enquête antiterroriste. - La formation de formateur dans une optique de durabilité y tient une place prépondérante.



Projet financé par
L'Union européenne

Appui à la Justice, Sécurité et à la Gestion des Frontières au Niger (AJUSEN) (T05-EUTF-SAH-NE-06-02)



3. Description de l'activité

3.0 Titre et numéro de l'Activité
Activité 2.2.8 Appui aux acteurs de la chaîne pénale
3.1 Objectifs de la mission
L'activité se place dans le prolongement de la formation des 450 OPJ de la Police Nationale et les 10 formateurs de la Gendarmerie Nationale dans le domaine de l'uniformisation de la procédure pénale lors de la phase d'enquête. Elle s'appuie également sur les résultats de la mission de suivi-évaluation qui avait été entreprise à la suite de la formation. Il s'agira de : ➤ Regrouper les principaux praticiens de la procédure pénale lors de la phase d'enquête : magistrats (<i>mobilisés par le projet AJUSEN-Justice</i>) et cadres de conception des FDS impliqués dans la conduite des enquêtes judiciaires ou dans la formation en procédure pénale ➤ Susciter le concours des participants afin d'améliorer la qualité des procédures pénales ➤ Faciliter la mise en œuvre de règles de contrôle des procédures (contrôle administratif hiérarchique et judiciaire) ➤ Anticiper sur une démarche préliminaire de formations communes organisées sur la thématique procédurale entre magistrats (Parquet et Siège) et Officiers de Police Judiciaire des trois FDS ➤ Des OPJ des 3 forces participeront aux ateliers de travail organisés dans le but de dégager des modèles types de procédures qui seront soumis aux grandes directions des services en vue de leur validation et de leur adoption (Justice et FDS) ➤ La démarche qualité sera finalement suscitée auprès des autorités judiciaires ou administratives chargées du contrôle des procédures
3.2 Résultats attendus
➤ Adoption de modèles types de procédures, à l'image de celles produites par la DGPN ➤ Amélioration de la qualité des procédures ➤ Prise en compte de la démarche qualité et du contrôle hiérarchique des procédures ➤ Diffusion de notes d'application émanant des grandes directions (Justice et FDS) pour diffusion aux acteurs de la chaîne pénale impliqués
3.3 Méthodologie
➤ L'expert principal formation entreprend avec l'appui de la DGPN et des hauts commandements de la gendarmerie nationale et de la garde nationale du Niger un état des lieux portant sur les méthodes procédurale, la qualité des procédures et la fonction de contrôle ➤ Il poursuit cet état des lieux en consultant le procureur de la République près de Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey : relations OPJ-Magistrats, délais de transmissions, qualité procédurale, cas de nullité ➤ Les ateliers mis en place sont chargés de la rédaction d'actes de procédure spécifiques, procès-verbaux, rapport de synthèse et d'effectuer toutes propositions qui permettraient d'améliorer la qualité des procédures, l'efficacité des enquêtes, les rapports hiérarchiques, le contrôle des procédures ➤ Une procédure type sera établie (à l'image de celle produite et diffusée par la DGPN) puis validée par les autorités ➤ Des notes de services seront établies par la DGPN et les hauts commandements de la GN et de la GNN pour prise en compte des nouvelles dispositions procédurales



Projet financé par
L'Union européenne

Appui à la Justice, Sécurité et à la Gestion des Frontières au Niger (AJUSEN) (T05-EUTF-SAH-NE-06-02)



3.4 Tâches/activités prévues

- Tenue d'une réunion préliminaire (1 jour) comprenant :
 - Le procureur de la République près le TGI-HC de Niamey
 - 5 magistrats nigériens
 - 1 magistrat français
 - 1 cadre de la DGNP
 - Le directeur de l'Ecole Nationale de Police du Niger
 - 1 membre du corps de conception de la Police Nationale du Niger
 - 1 officier supérieur de la Gendarmerie Nationale du Niger
 - 1 officier supérieur de la Garde Nationale du Niger
 - 2 experts français
 - l'équipe pays du projet
 - le chef du projet AJUSEN-Justice

La réunion préliminaire aura notamment pour objectifs d'effectuer un rappel des éléments d'appréciation apparus à la suite de la formation procédurale et la mission de suivi-évaluation organisées dans le cadre du projet. Chaque participant fera part de ses observations sur les points d'amélioration à aborder.

- Organisation et déroulement des ateliers de travail (3 jours) comprenant outre les personnes ci-dessus : 10 policiers, 10 gendarmes et 10 gardes nationaux du Niger membres des FDS ; Chaque atelier se verra en charge d'établir des modèles types d'actes de procédure (procès-verbaux et rapports) dans les différentes thématiques déterminées lors de la réunion précédente
- Les actes de procédure ainsi amendés seront validés par les cadres des FDS participantes
- Le chef de projet AJUSEN-Sécurité proposera aux autorités des FDS la diffusion d'instruction en vue de l'adoption des modèles établis

Le projet AJUSEN-Sécurité prendra en charge l'ensemble des personnels des FDS et experts participant à la réunion préliminaire et aux ateliers. Le projet AJUSEN-Justice sera en charge des magistrats

3.5 Public cible/ Bénéficiaires

- DGNP, hauts commandements de la GN, de la GNN
- Magistrats du Parquet et du Siège

3.6 Livrables/Documents attendus et validation

- Des modèles de procès-verbaux et rapports types
- Un rapport de mission

3.6 Suivi et évaluation de l'activité

- Le chef du projet AJUSEN-Sécurité et l'expert formation soutiendront les nouvelles dispositions procédurales issues du séminaire auprès des autorités des FDS participantes
- L'évaluation pourra comporter une phase de consultation de procédures établies par les services d'enquêtes des FDS participantes
- L'expert formation animera des entretiens et réunions avec les principaux acteurs bénéficiaires de la formation dans le but d'évaluer le niveau de progression et d'engagement des services d'enquête
- En relation avec le projet AJUSEN-Justice une évaluation aux mêmes fins sera entreprise auprès des magistrats nigériens



Projet financé par
L'Union européenne

Appui à la Justice, Sécurité et à la Gestion des Frontières au Niger (AJUSEN) (T05-EUTF-SAH-NE-06-02)



4. Expertise

4.1 Détail des profils requis de l'expertise non-principale:

Expert 1 :		Cat	
Qualification	Officier de Police honoraire français	S E N I O R	5
Expérience professionnelle générale	10 années dans des services d'enquêtes judiciaires de Sécurité Publique ou de Police Judiciaire et de pratique de la procédure pénale		
Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission	➤ Expérience de la formation d'unités de police judiciaire en Afrique de l'Ouest ➤ Expérience des missions d'audit-évaluation de services d'enquête ➤ Bonne connaissance de l'organisation judiciaire au Niger		

Expert 2 :		Cat	h/j
Qualification	➤ Officier de Police honoraire français	S E N I O R	5
Expérience professionnelle générale	➤ 10 années d'expérience dans des services d'enquêtes judiciaires de la Sécurité Publique ou de Police Judiciaire et de pratique de la procédure pénale		
Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission	➤ Expérience la formation d'unités de police judiciaire en Afrique de l'Ouest ➤ Expérience de la coopération policière technique en Afrique de l'Ouest.		



Projet financé par
L'Union européenne

Appui à la Justice, Sécurité et à la Gestion des Frontières au Niger (AJUSEN) (T05-EUTF-SAH-NE-06-02)

CIVIL POL
CONSEIL

Expert 3:		Cat	h/j
Qualification	➤ Cadre de conception de la police nationale du Niger en fonction au cabinet du DGPN	J U N I O R	4
Expérience professionnelle générale	➤ 10 années d'expérience dans des services de Sécurité Publique ou de Police Judiciaire ➤ Connaissance de la coopération et de la prospective Sécuritaire au Niger		
Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission	➤ Connaissance du plan de formation de la Police Nationale du Niger ➤ Expérience des enquêtes judiciaires ➤ Connaissance des activités de formations suivies par les OPJ dans le domaine de la procédure pénale et l'harmonisation des procédures		

Expert 4 :		Cat	h/j
Qualification	➤ Cadre de conception de la police nationale au Niger	J U N I O R	4
Expérience professionnelle générale	➤ Expérience de la formation initiale et continue ➤ Connaissance de la coopération et de la prospective Sécuritaire au Niger		
Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission	➤ Expérience de la formation à l'école nationale de la police nationale et de la formation permanente au Niger ➤ Connaissance de la procédure pénale policière		

Expert 5 :			
Qualification	➤ Cadre de conception de la police nationale au Niger	J U N I O R	4
Expérience professionnelle générale	➤ 10 années d'expérience dans la police nationale ➤ Connaissance de la coopération et de la prospective sécuritaire au Niger		
Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission	➤ Expérience dans le domaine de la police judiciaire ➤ Expérience des enquêtes judiciaires ➤ Expérience de la formation		



Projet financé par
L'Union européenne

**Appui à la Justice, Sécurité et à la Gestion des
Frontières au Niger (AJUSEN)
(T05-EUTF-SAH-NE-06-02)**



Expert 6 :		Cat	h/j
Qualification	Officier supérieur de la Gendarmerie Nationale du Niger	J U N I O R	4
Expérience professionnelle générale	➤ Expérience dans des services d'enquêtes judiciaires ➤ Connaissance de la coopération et de la prospective sécuritaire au Niger		
Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission	Chef d'unité opérationnelle dans le domaine de l'enquête judiciaire		

Expert 7 :		Cat	h/j
Qualification	Officier supérieur de la Garde Nationale du Niger	J U N I O R	4
Expérience professionnelle générale	Expérience dans des services d'enquêtes judiciaires (Brigade des pistes ou Services Centraux dépendant de la DGPN)		
Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission	Pratique de la formation dans le domaine de la procédure pénale		



Projet financé par
L'Union européenne

Appui à la Justice, Sécurité et à la Gestion des Frontières au Niger (AJUSEN) (T05-EUTF-SAH-NE-06-02)



4.2 Répartition des jours par activité

Activité	Date	Experts	h/j	Lieu
Réunion préliminaire, Synthèse des forma- tions antérieures, pré- paration des ateliers	1 ^{er} trimestre 2021	Expert 1 Expert 2 Expert 3 Expert 4 Expert 5 Expert 6 Expert 7	1 1 1 1 1 1 1	Niamey Niamey Niamey Niamey Niamey Niamey Niamey
Organisation des ate- liers et synthèse des travaux		Expert 1 Expert 2 Expert 3 Expert 4 Expert 5 Expert 6 Expert 7	3 3 3 3 3 3 3	Niamey Niamey Niamey Niamey Niamey Niamey Niamey
Rapport de la mission		Expert 1 Expert 2	1 1	Base Base

5 Calendrier Indicatif et lieu de la mission

5.1 Lieux et dates envisagés

LIEU	PERIODE
NIAMEY	1er trimestre 2021